



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-73017>

Département(s) de publication : 05

Annonce n° 24-73017

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Communauté de Communes de Serre-Ponçon

À l'attention de : MME Eymeoud Chantal, Présidente

Adresse : 6 impasse de l'Observatoire, 05200 Embrun

Coordonnées :

Téléphone : +33 492432278

Télécopieur : +33 492435550

Courriel : l.criscuolo@ccserreponcon.com

Adresse internet : <http://www.ccserreponcon.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL02

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Laurence Criscuolo

Coordonnées :

Téléphone : +33 492437625

Courriel : l.criscuolo@ccserreponcon.com

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Code NUTS : FRL02

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <https://www.marches-publics.info>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public par affermage pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage « Le Plan » située à EMBRUN (05200 Hautes-Alpes)

Numéro de référence : CCSP202418

CPV - Objet principal : 79993100

Type de marché : Services

Description succincte : Gestion d'une aire de 40 emplacements en service depuis 2010 Le concessionnaire a la charge de l'exploitation et de la gestion (principalement accueil, perception des recettes, entretien courant et maintenance des équipements, accompagnement social) de l'aire d'accueil des gens du voyage

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Concession de service public par affermage pour la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage « Le Plan » située à EMBRUN (05200 Hautes-Alpes)

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 85320000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL02

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Lieu dit le Plan- Chemin de Pastourelle 05200 - EMBRUN

Description des prestations : Gestion d'une aire de 40 emplacements en service depuis 2010 Le concessionnaire a la charge de l'exploitation et de la gestion (principalement accueil, perception des recettes, entretien courant et maintenance des équipements, accompagnement social) de l'aire d'accueil des gens du voyage

Critères d'attribution :

- Valeur technique de l'offre : 60 Prix des prestations : 40
- Valeur technique de l'offre : 60 Prix des prestations : 40

Durée de la concession : À compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2028

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir dans Règlement de la consultation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir dans Règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir dans Règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Voir dans Règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir dans Règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Voir dans Règlement de la consultation

Conditions liées à la concession :

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> -

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Marseille

Adresse : 22,24 rue Breteuil, 13006 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 491134813

Télécopieur : +33 491811387

Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Il est possible d'exercer contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal Administratif de Marseille, l'un ou l'autre des deux référés suivants (l'un étant exclusif de l'autre) : - un référé pré-contractuel dans les conditions prévues à l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA) ; - un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L.551-13 et suivants du CJA. Il sera également possible, aux candidats évincés ou à des tiers, de déposer un recours en contestation de validité du contrat (recours de plein contentieux), devant le Tribunal Administratif de Marseille, dans un délai de deux mois, à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, ass. 16 juillet 2007 N° 291545, CE, 04 avril 2014 N° 358994)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/06/2024